



Fiche  
thématique

# Renouvellement urbain

# Chiffres clés

- **4** contrats de ville
- **19** Quartiers en Politique de la Ville (QPV)
- **6** communes concernées sur 23
- **25 %** de la population de GPS réside en QPV
- **9** QPV ciblés au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement urbain (NPNRU) dont :
  - ↳ **5** d'intérêt national
  - ↳ **4** d'intérêt régional

# Les Quartiers Politique de la Ville

La Politique de la Ville est une politique publique qui vise à réduire les écarts de développement qui concernent certains quartiers concentrant un certain nombre de difficultés économiques et sociales, en déployant une méthode transversale pour croiser les différentes politiques publiques et les acteurs.

Depuis la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014, la Politique de la Ville se décline par l'intermédiaire des contrats de ville, qui détaillent un programme d'intervention au bénéfice des Quartiers Politique de la Ville (QPV). Ces QPV ont été définis par l'Etat selon la méthode du carroyage, permettant de dessiner les périmètres où le revenu médian des habitants était le plus faible.

Cette loi a également introduit d'autres changements à savoir : la notion de quartiers prioritaires, le nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) et la participation des habitants.

Pour Grand Paris Sud, on compte 4 contrats de Ville signés en 2015 à l'échelle des anciens périmètres, qui réunissent les engagements de tous les partenaires (Etat, Communauté d'Agglomération, Villes, Conseil Départemental, Conseil Régional, Education Nationale, CAF, Caisse des dépôts, bailleurs...) au bénéfice des 19 QPV de l'agglomération.

Ces contrats offrent un cadre qui permet de développer des actions visant l'amélioration des conditions de vie des habitants des QPV en termes d'éducation, de développement social, de culture et d'économie, d'emploi, de santé, de renouvellement urbain... Seules les actions en termes d'aménagement et de renouvellement urbain des QPV au titre du NPNRU sont par ailleurs explicitées dans cette fiche.

C'est une politique publique dont l'animation et le pilotage sont exercés par l'agglomération en collaboration étroite avec les villes.



*Les Aunettes à Evry Courcouronnes*



*La Nacelle à Corbeil-Essonnes*



*Droits de l'homme à Savigny-le-Temple*



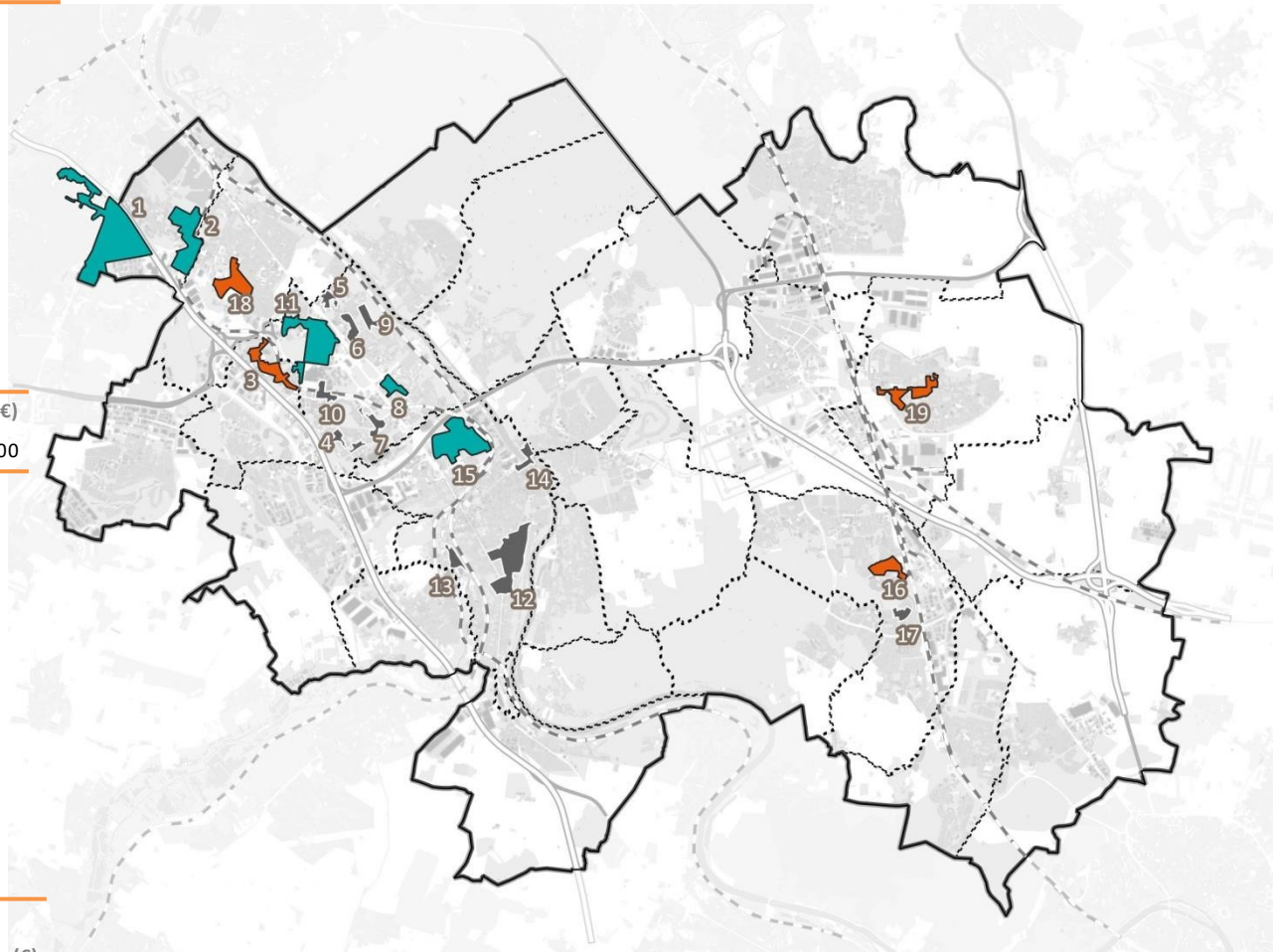
*Les Epinettes à Evry Courcouronnes*

Grigny		
Nom du quartier	Nb d'habitants	Revenu médian (€)
1. Grande Borne / Plateau	10 573	10 300
2. Grigny 2	13 198	8 700

Ris-Orangis		
Nom du quartier	Nb d'habitants	Revenu médian (€)
18. Plateau	5 166	12 700

Moissy-Cramayel		
Nom du quartier	Nb d'habitants	Revenu médian (€)
19. Lugny-Maronniers / Résidence du Parc	3 867	12 800

Courcouronnes		
Nom du quartier	Nb d'habitants	Revenu médian (€)
3. Canal	5 182	11 200



Légende

- Quartier Politique de la Ville
- Quartier Politique de la Ville ciblé par le NPNRU\*
- Quartier d'intérêt national
- Quartier Politique de la Ville ciblé par le NPNRU \*
- Quartier d'intérêt régional

\*(Nouveau Programme National de Renouveau Urbain)

Evry		
Nom du quartier	Nb d'habitants	Revenu médian (€)
4. Aunettes	2 713	12 000
5. Champs-Élysées	1 459	12 600
6. Champrier du coq	3 286	11 500
7. Epinettes	2 401	12 500
8. Parc aux lièvres	2 272	12 100
9. Petit Bourg	1 568	12 100
10. Passages	1 641	12 800

Corbeil-Essonnes		
Nom du quartier	Nb d'habitants	Revenu médian (€)
12. Montconseil	6 134	11 500
13. Nacelle	1 478	10 700
14. Rive droite	1 072	12 600
15. Tarterêts	5 662	8 600

Savigny-le-Temple		
Nom du quartier	Nb d'habitants	Revenu médian (€)
16. Centre ville / Quartier de l'Europe	3 033	11 800
17. Droits de l'Homme	1 022	12 600

# La population

Communes	Population municipale vivant en QPV	Part de la population municipale
Corbeil-Essonnes	14 346	30,1
Courcouronnes	5 182	38,5
Évry	28 062	52,7
Grigny	23 771	85,8
Moissy-Cramayel	3 867	22,1
Ris-Orangis	5 166	18,9
Savigny-le-Temple	4 055	13,5
<b>7 communes ayant 1 QPV</b>	<b>84 449</b>	<b>38,9</b>
<b>Grand Paris Sud</b>	<b>84 449</b>	<b>25,0</b>

Grand Paris Sud est le 11<sup>ème</sup> EPCI français comptant le plus grand nombre de personnes vivant en QPV après les métropoles d'Aix Marseille, Lyon et Lille et 7 EPCI Francilien.

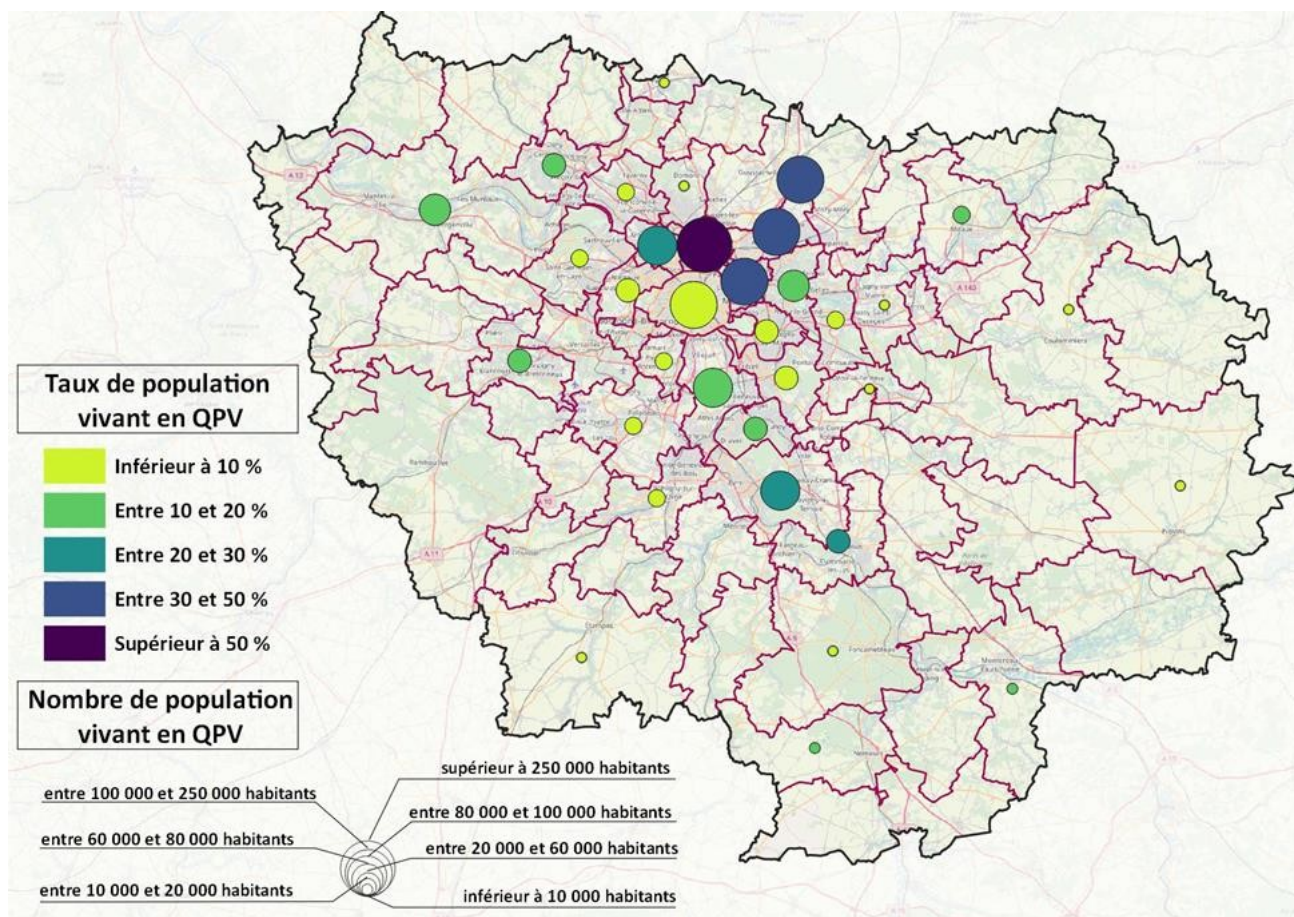
Le nombre de personne vivant en QPV à Grand Paris Sud est équivalent à celui des EPCI de Melun Val de Seine et de la Métropole de Strasbourg.

En proportion de la population totale des EPCI, Grand Paris Sud est le 6<sup>ème</sup> EPCI métropolitain comptant le plus de personnes vivant en QPV après les EPCI de Plaine Commune, Creil, Roissy Pays de France, Est Ensemble et Terre d'Envol.

La population des QPV de Grand Paris Sud s'élève à 84 449 habitants, soit 25% de la population.

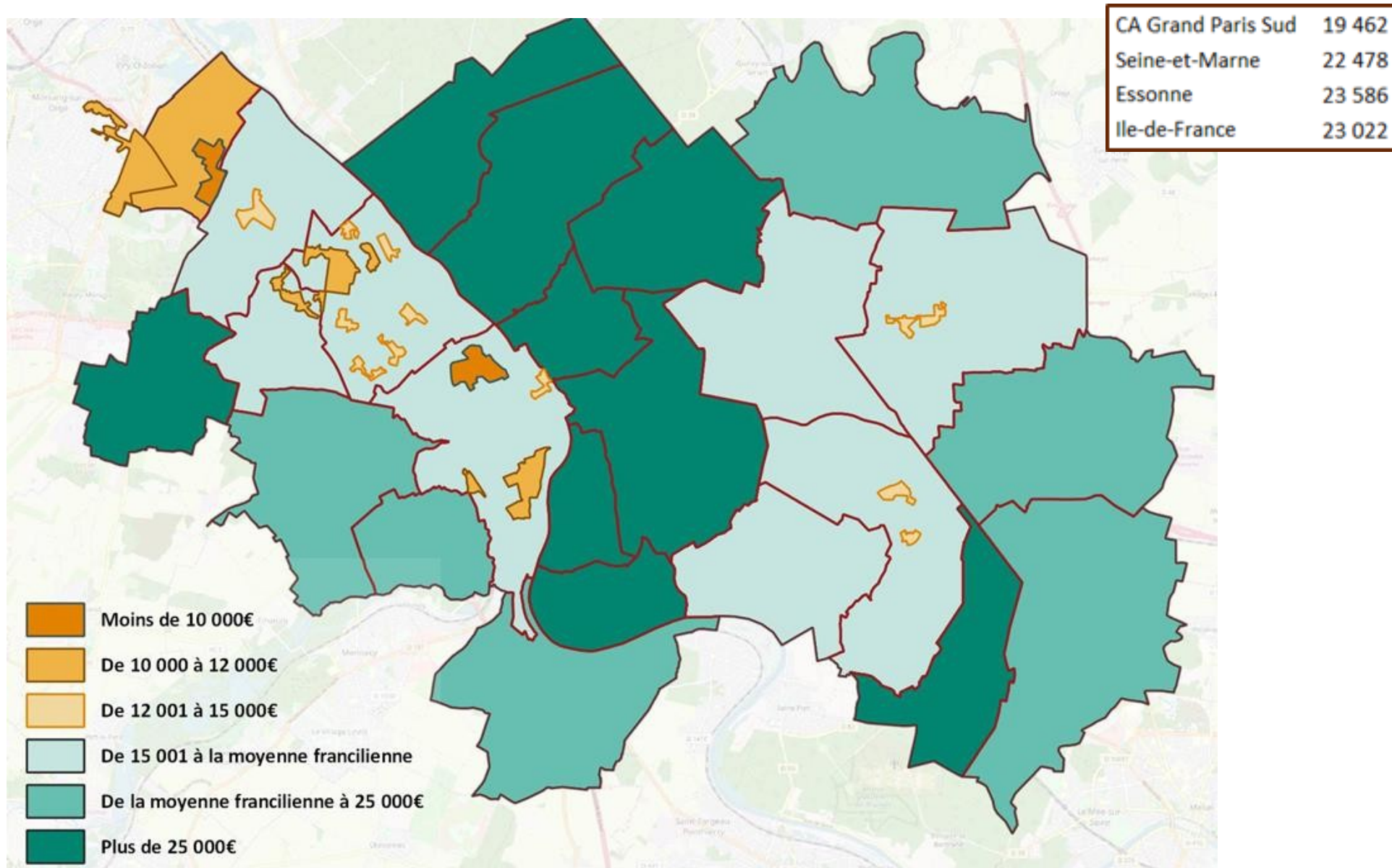
Sur les 7 communes ayant au moins un QPV, 38,9% de la population municipale vit dans un QPV.

La commune de Grigny compte la part de population municipale la plus importante vivant en QPV avec 85,8%



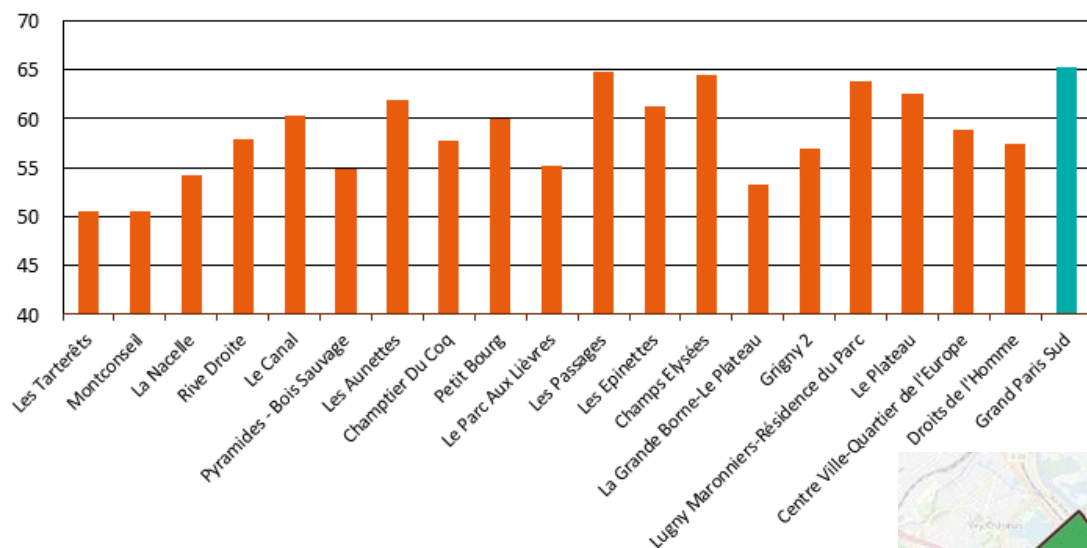
# Les revenus

Revenu médian déclaré par unité de consommation



# L'activité, l'emploi, la formation

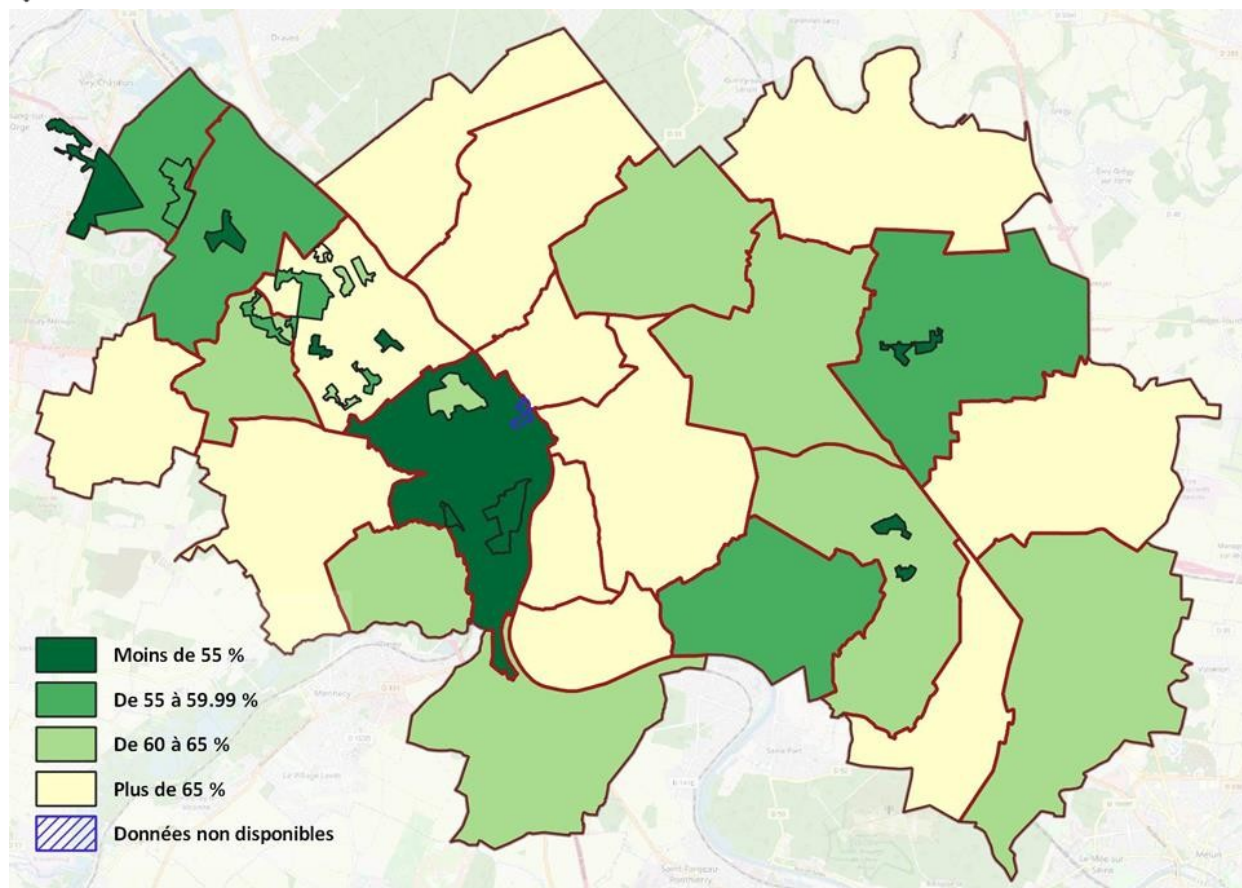
Taux d'emploi des 15-64 ans en 2010 (en %)



Le taux d'emploi des 15-64 ans est un peu plus faible dans les QPV qu'à Grand Paris Sud

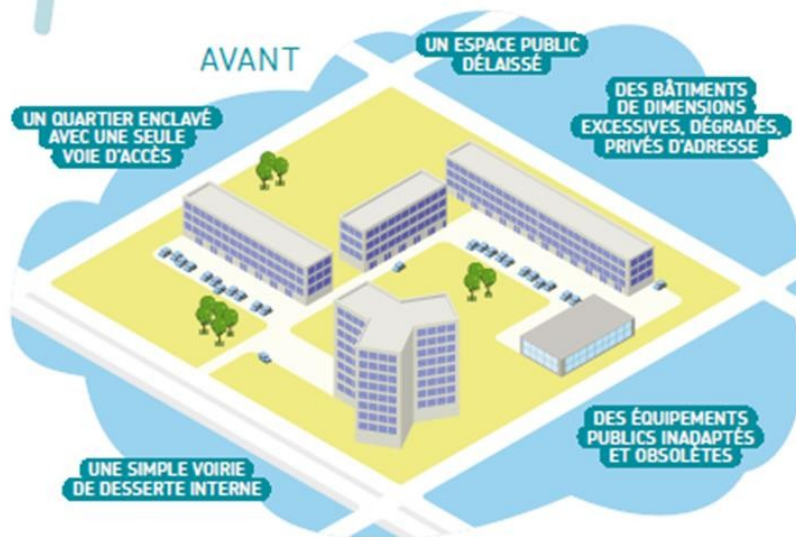
Dans la moitié des QPV, le taux de scolarisation des 16-24 ans est de moins de 55%.  
A Grand Paris Sud, il est de 62%

Taux de scolarisation des 16-24 ans



# Les Quartiers Politique de la Ville en NRPNU

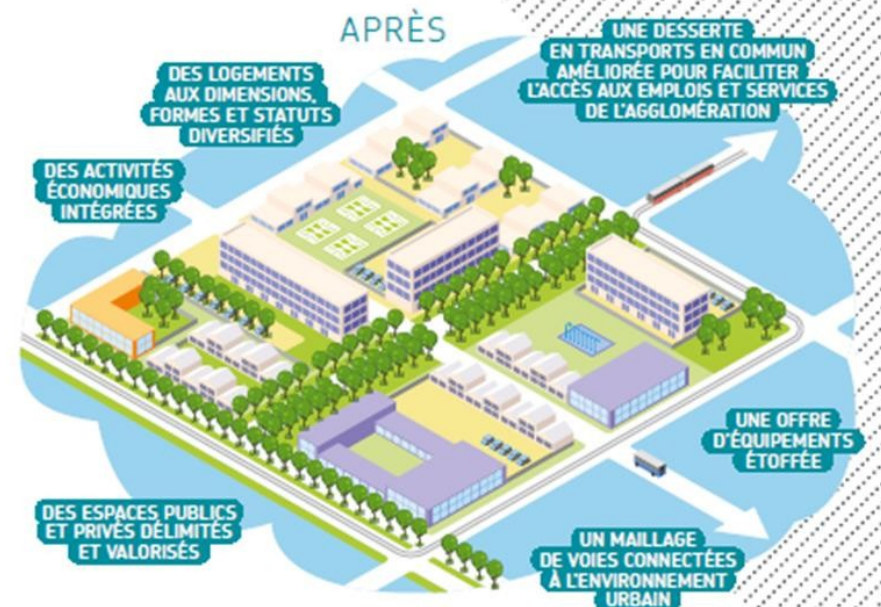
## UN NOUVEAU VISAGE POUR LES QUARTIERS



### LE PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN VISE À :

- Améliorer l'offre de logements, l'accès à l'école...
- Renforcer l'accès à la culture, aux espaces de jeu et de détente, aux transports publics.
- Remplacer les bâtiments vétustes par des immeubles et des maisons à taille humaine.
- Favoriser l'investissement privé dans les quartiers.
- Ouvrir le quartier pour favoriser les échanges.
- Développer les centres d'activité et de commerce ainsi que les équipements publics (crèches, bureaux de poste, pharmacies...).

le quartier rénové accueillera à terme tous types d'habitants: salariés, jeunes ou retraités...



### SELON DES PRINCIPES CLÉS

- Diversifier l'habitat et les équipements dans un même quartier.
- Réintégrer le quartier dans la ville.
- Produire une ville durable et solidaire : qualité environnementale, réduction de la consommation énergétique, diminution des charges des locataires...



Dans ce contexte, Grand Paris Sud assure un rôle de :

- Construction d'une stratégie intercommunale de l'habitat et du logement ;
- Co-porteur de projet pour chaque NPNRU : garant de la stratégie globale et de sa mise en œuvre ;
- Artisan de la contractualisation avec l'ANRU et les autres financeurs (Région, Département...)
- Animation du partenariat pendant toute la vie du projet ;
- Réalisation des projets : maîtrise d'ouvrage des espaces publics ;
- Suivi des démarches transversales en lien avec les villes : concertation avec les habitants, relogement, GUSP...



# Corbeil-Essonnes – Les Tarterêts



5 662 habitants



Part des moins de 25 ans :  
44,2%



Taux de scolarisation des  
16-24 ans : 63,7%



Taux de pauvreté\* : 52,60%



1 469 logements sociaux



Taux de rotation des  
logements sociaux : 5,7%

Le quartier des Tarterêts bénéficie d'une triple accessibilité (RER, TCSP et TZEN, réseaux routiers A6 et N7) avec un positionnement idéal entre deux gares du RER D à 80m : Evry Bras de Fer – Génopole /Corbeil-Essonnes. Dans le cadre du PRU, des équipements ont été remis à niveau, de nombreuses démolitions ont permis de dégager un foncier disponible important pour permettre la diversification de l'offre.



## ENJEUX :

- Continuer le désenclavement du quartier et favoriser la mobilité de ses habitants en structurant les connexions aux modes de transports proches du quartier ;
- Augmenter la mixité sociale, en renforçant le parc résidentiel grâce à une production de logements neufs diversifiés ;
- Poursuivre la structuration des trames vertes et bleues, ainsi que sur le parc Gauguin et le square Aimé Césaire.
- Créer une identité de quartier autour du sport-santé à travers la réhabilitation et la création d'équipements sportifs et de modes de circulation douce.



## OBJECTIFS :

- Poursuivre la mutation engagée, avec le programme de démolitions engagé par le PNRU qui a porté sur 750 logements sociaux à travers la démolition de 485 logements sociaux et 288 chambres du foyer de travailleurs migrants ;
- Permettre la reconstruction de logements sociaux en petites unités réparties sur plusieurs sites du quartier élargi et sur le bassin d'habitat ;
- Améliorer et diversifier l'offre en logements par des programmes de diversification (accession sociale, locatif, libre, accession privée) ;
- Compléter et renouveler l'offre en équipements et en locaux d'activités pour le quartier ;
- Poursuivre la recomposition de la trame de voirie par l'aménagement et la création de nouvelles voies.



\* Le taux de pauvreté est la proportion d'individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie, c'est-à-dire le revenu disponible (après transferts, impôts et prestations sociales) par unité de consommation (UC), est inférieur au seuil de 60 % de la médiane du revenu disponible par UC de l'ensemble de la population.

# Evry Courcouronnes – Le Canal



5 182 habitants



Part des moins de 25 ans :  
46,2%



Taux de scolarisation des  
16-24 ans : 59,7%



Taux de pauvreté : 35,3%



1 284 logements sociaux



Taux de rotation des  
logements sociaux : 7,7%

Le quartier du Canal construit à partir des années 1980 est scindé en trois sous-ensembles. Il a souffert de cette fragmentation et ne dispose pas alors de pôle de centralité unificateur. Cette situation se renforcera début 2012 avec le départ de l'hôpital Louise Michel, situé au nord du quartier. Le quartier du Canal compte alors des ensembles immobiliers appartenant à 12 bailleurs, et 31 copropriétés présentant des signes de fragilité.

Le 1<sup>er</sup> projet de rénovation urbaine a permis d'amorcer la réunification et la revalorisation du quartier en diminuant cette fragmentation grâce à la création de pôles de centralité structurants : le pôle enfance, la maison de santé et le centre socio-culturel Brel Brassens implanté à proximité de la place de l'Orme Martin. Le PRU a permis une remise à niveau de nombreux patrimoines sociaux, une réelle amélioration de l'offre en équipements et une requalification des espaces publics.

Si le bilan du premier conventionnement apparaît globalement positif et que les améliorations du quartier semblent partagées et appréciées des habitants, une poursuite de l'intervention publique sur le quartier est néanmoins nécessaire.

En effet, ce premier conventionnement a été conçu avec la perspective de projets connexes majeurs : l'urbanisation du secteur de l'ancien hôpital et l'arrivée du TZen en cœur de quartier, qui ont pour autant connu des difficultés et modifications dans leurs mises en œuvre non sans impact sur le PRU.



## OBJECTIFS :

- Achever le changement d'image du quartier à la suite du PNRU
  - En réhabilitant une partie du parc social ;
  - En facilitant la gestion du parc social via le projet de remembrement des bailleurs ;
  - En diversifiant l'offre de logements via le projet de déconventionnement et l'offre nouvelle de logements sur la ZAC LES HORIZONS ;
  - En aménageant des lieux peu sécurisants comme la place Cocteau ;
  - En offrant des équipements de qualité pour accueillir tous les publics avec l'amélioration du groupe scolaire Tati, des lieux sportifs.
- Composer le « grand » quartier du Canal
  - Créer et aménager des lieux emblématiques à l'échelle du Grand Canal comme le Parc du Bois de mon Cœur et la place Jean Cocteau ;
  - Affirmer l'Orme à Martin comme la polarité commerciale à l'échelle du « Grand » Canal en requalifiant le linéaire commercial de cette place tout en maintenant les polarités secondaires existantes.



## ENJEUX :

- Accompagner la transformation du quartier avec la mise en œuvre opérationnelle de l'écoquartier la ZAC Les HORIZONS et la construction de 1 700 logements ainsi que la mise en service du TZen 4 ;
- La restructuration d'équipements scolaires et du commerce ;
- Le réaménagement des espaces publics pour plus de sécurité et d'aménités.



# Evry Courcouronnes – Le Parc aux Lièvres



2 272 habitants



Part des moins de 25 ans :  
44%



Taux de scolarisation des  
16-24 ans : 54,8%



Taux de pauvreté : 32,4%



860 logements sociaux



Taux de rotation des  
logements sociaux : 3,6%

Le quartier du Parc aux Lièvres-Bras de Fer est le premier quartier de la ville nouvelle construit dans les années 1960 afin de loger les employés de la Préfecture. Le projet de renouvellement urbain est au cœur d'un projet urbain majeur pour Evry Sud, la ZAC Parc aux lièvres / Bras de Fer. Cette partie de la ville concentre de grandes entreprises et services à la résonance intercommunale voir francilienne et les quelques 10 000 emplois dynamisent son attractivité.



## OBJECTIFS :

- Désenclaver le quartier en démolissant l'ensemble immobilier du Parc aux Lièvres pour retrouver le sol naturel, en restructurant le réseau viaire et les liaisons douces pour accroître la perméabilité et la lisibilité du tissu urbain ;
- Développer la mixité sociale et améliorer les conditions de l'habitat en démolissant une part significative du parc social, en rénovant le parc social conservé avec une ambition forte de changer l'image architecturale des résidences ainsi que de diminuer les consommations énergétiques et leur empreinte carbone, en construisant une nouvelle offre de logements avec près de 980 logements sur la ZAC et près de 600 logements sur le quartier du Parc aux Lièvres ;
- Améliorer la qualité de l'espace urbain en le réadaptant à l'échelle du piéton, en diminuant la taille des îlots, en valorisant la trame végétale, en réaménageant les espaces publics afin qu'ils soient plus tranquillisants pour les différents usagers ;
- Moderniser les équipements publics du quartier en rassemblant les équipements publics de la dalle au sein de la future maison de services publics facilitant ainsi la transversalité entre les services et l'accompagnement des familles, en adaptant les écoles aux fluctuations du nombre d'élèves pendant la durée de la réalisation de la ZAC, à travers la réhabilitation et l'extension des groupes scolaires de proximité et des accueils de loisirs.



## ENJEUX :

- Renforcer l'offre préexistante de transports en commun avec le TZen 4 à la gare du Bras de Fer ;
- Redonner au quartier une échelle humaine par les formes urbaines qui y seront choisies, par la qualité des espaces publics qui y seront aménagés et des équipements.



# Evry Courcouronnes – Les Pyramides / Bois sauvage

-  12 722 habitants
-  Part des moins de 25 ans : 45,1%
-  Taux de scolarisation des 16-24 ans : 59,3%
-  Taux de pauvreté : 35,9%
-  2 437 logements sociaux
-  Taux de rotation des logements sociaux : 7,2%

Au cœur de la commune nouvelle d'Evry-Courcouronnes, les quartiers des Pyramides et de Bois Sauvage ont chacun fait l'objet d'un premier programme de rénovation urbaine amorcé en 2006 et 2010. Aujourd'hui réunis dans un seul périmètre QPV, le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain a pour ambition de poursuivre le désenclavement de ce site qui a déjà bénéficié d'un large spectre d'interventions concernant l'habitat (démolitions, résidentialisations et constructions neuves), les équipements publics et les espaces publics. Entre ces deux quartiers à dominante de logements, il subsiste un décalage d'image et donc d'attractivité.

Parmi les premiers quartiers construits de la Ville Nouvelle d'Evry, le quartier des Pyramides se caractérise par un urbanisme de dalle typique des années 1970 et par un patrimoine architectural emblématique (comme le bâtiment Pyramide 14, 257 logements). De plus, le quartier bénéficie d'une proximité directe avec le centre-ville et ses aménités : centre commercial, gare RER, universités... Bois Sauvage apparaît comme un quartier résidentiel, plus confidentiel.



## ENJEUX / OBJECTIFS :

Le projet urbain du site Pyramides / Bois Sauvage tente de répondre aux grands objectifs de renouvellement urbain et social :


- Désenclaver le quartier pour permettre son ouverture aux autres quartiers environnants et aux axes routiers proches tout en facilitant les liaisons douces ;
- Diversifier le parc immobilier afin de créer une réelle mixité sociale avec des constructions neuves et la poursuite des interventions sur le parc social et privé ;
- Renforcer l'attractivité du site en confortant les centralités existantes autour des équipements et des commerces et en valorisant son patrimoine architectural remarquable ;
- Créer une trame verte à l'échelle du grand territoire, support de la biodiversité et d'usages multiples pour les habitants, concourant ainsi à valoriser l'image du site.





# Grigny – Grigny 2, La Grande Borne / Plateau

## Grigny 2


 13 198 habitants

 Part des moins de 25 ans :  
45,2%

 Taux de scolarisation des  
16-24 ans : 56,5%

 Taux de pauvreté : 53,4%

 300 logements sociaux

 Taux de rotation des  
logements sociaux : 7,5%

## La Grande Borne - Le Plateau

10 573 habitants

Part des moins de 25 ans :  
45,4%

Taux de scolarisation des  
16-24 ans : 54,5%

Taux de pauvreté : 39,8%

3 010 logements sociaux

Taux de rotation des  
logements sociaux : 6,3%

Le territoire de Grigny fait l'objet depuis plus d'1 an d'un dispositif exceptionnel de soutien de la part de l'Etat sous la forme d'une feuille de route intitulé « Grigny 2030 ». Le volet urbain de cette feuille de route s'articule autour de 3 dispositifs entièrement imbriqués et indissociables :

- L'Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées – d'Intérêt National (ORCOD-IN) sur Grigny 2 dont le pilote est l'EPPFIF. Il intervient après plusieurs plans de sauvegarde qui n'ont pas réussi à stopper la paupérisation et l'endettement massif de la copropriété entraînant des dysfonctionnements et des dégradations importantes.
- Le protocole de préfiguration du NPNRU Grigny 2, Grande Borne/Plateau sur Grigny et Viry-Châtillon porté par GPS en co-pilotage avec l'EPT Grand Orly Seine Bièvre.
- L'Opération d'Intérêt National (OIN) aménagement Grigny-Viry en coordination avec GPA et l'EPT sur la Grande Borne et la ZAC Centre-Ville : Grigny bénéficie d'une OIN qui lui est propre « OIN Grigny/Viry ».



## ENJEUX :

Dans le cadre du NPNRU, volet urbain de la feuille de route « Grigny 2030 », une étude dite « ensemble » est lancée sur le territoire par l'agglomération. Cette étude porte sur un périmètre élargi allant du Plateau sur Viry-Châtillon à Grigny 2 en passant par le quartier de la Grande Borne (Grigny), la ZAC Centre-ville de Grigny et la ZAE des Radars (Grigny). Elle traite de plusieurs thématiques et vient coordonner l'ensemble des autres études lancées sur le territoire. Chaque quartier fera l'objet d'une étude de programmation dédiée (Grande Borne, Plateau et Grigny 2) découlant de l'étude ensemble avec pour objectif d'aboutir à la signature des conventions NPNRU.





## OBJECTIFS POUR GRIGNY 2 :

Désenclaver les « morceaux de ville privée » que constituent les ensembles immobiliers Sablons et Tuileries, en proposant un nouveau maillage viaire et un redécoupage foncier.

### Secteur des Sablons :

- Mettre en réseau les entités paysagères existantes en valorisant le « parc des Lacs » ;
- Renforcer le désenclavement du quartier Surcouf dans la continuité de l'opération du square Surcouf (quartier le plus dense, 350 logements/ha) ;
- Réaménager l'avenue des Sablons comme entrée du « parc des Lacs », connectée au parvis de la gare dans sa première partie et en même temps comme principal espace public du quartier ;
- Démolir/restructurer des groupes scolaires avec restructuration des franges de la route de Corbeil.

### Secteur des tuileries :

- Renouveler et désenclaver le quartier ;
- Recomposer les entrées du quartier et mailler le secteur des Tuileries pour le raccrocher au futur « Cœur de Ville » et accompagner sa mise en îlot ;
- Etablir des connexions avec la ZAC Centre-ville pour conforter le nouveau cœur de ville ;
- Conforter le caractère résidentiel des actuels ensembles immobiliers ;
- Réaménager l'allée des tuileries (place/parvis, écoles, trame paysagère, espaces de jeux, etc...).









## OBJECTIFS POUR LA GRANDE BORNE / PLATEAU :

Poursuivre la transformation et la diversification des pôles et secteurs structurants/espaces de mutation forte.

- Sur le secteur du « Damier » élargi, en lien avec la ZAC Centre-ville, le long de la RD 310 avec notamment l'opportunité du TZEN 4 : connecter les deux rives de l'autoroute, constituer une entrée de plateau économique et prolonger l'intensité programmatique du « Cœur de Ville » ;
- Sur le secteur du Méridien/Places Hautes par une intervention visant à la diversification des fonctions et de l'habitat, notamment avec l'opportunité de l'arrivée de la station du Tram 12 Express en créant une façade urbaine et en introduisant une diversité programmatique ;
- Sur le secteur des Patios, par la poursuite de l'opération d'amélioration de l'habitat engagée sur l'ensemble des logements (OPAH) ;
- Sur le secteur Balance/Ellipse élargi par la poursuite des interventions sur un patrimoine qui n'a pas fait l'objet de réhabilitation dans le cadre de l'ANRU 1.

# Moissy-Cramayel – Lugny-Marronniers-Résidence du Parc



-  3 867 habitants
-  Part des moins de 25 ans : 44%
-  Taux de scolarisation des 16-24 ans : 52,5%
-  Taux de pauvreté : 29,7%
-  1 868 logements sociaux
-  Taux de rotation des logements sociaux : 9,3%

Le quartier Centre-ville-Lugny-Marronniers présente une fonction de centralité bien identifiée par tous les habitants de Moissy-Cramayel. Néanmoins il connaît aujourd'hui une perte d'attractivité à l'origine d'une stratégie d'évitement de certains usagers, dû notamment à :

- Un sentiment d'insécurité croissant ;
- Des espaces publics peu qualitatifs et qui ne sont plus adaptés aux usages des habitants ;
- Un patrimoine bâti dégradé ;
- Une offre commerciale dense, diversifiée et complémentaire mais qui souffre d'un réel problème de visibilité.

Un rééquilibrage du quartier et une mise en valeur de ses atouts est donc nécessaire.

## ENJEUX :

- La diversification de l'habitat (aujourd'hui le quartier concentre 57% de logements sociaux) qui interviendra avec la mutation du foncier libéré par la démolition des 195 logements de la Résidence du Parc ;
- La réorganisation des flux au sein du quartier pour permettre une meilleure accessibilité et des liaisons avec le nouvel Eco-quartier de Chanteloup ;
- La recomposition des espaces publics pour permettre à des espaces aujourd'hui peu qualitatifs de contribuer à l'amélioration de l'attractivité du quartier.

## OBJECTIFS :

- Permettre au quartier de retrouver une identité propre ;
- Redimensionner et restructurer qualitativement les espaces publics, créer des continuités végétales et diversifier l'offre de commerces de proximité ;
- Réorganiser le stationnement pour faciliter les usages des habitants ;
- Accueillir une nouvelle offre d'habitat sur le foncier existant identifié et libéré par la démolition de la Résidence du Parc.

# Ris-Orangis – Le Plateau

-  5 166 habitants
-  Part des moins de 25 ans : 40,2%
-  Taux de scolarisation des 16-24 ans : 49%
-  Taux de pauvreté : 30,8%
-  1 504 logements sociaux
-  Taux de rotation des logements sociaux : 5,1%

Le quartier du Plateau à Ris-Orangis rassemble des logements locatifs sociaux et plusieurs copropriétés autour d'équipements largement rénovés pendant l'ANRU 1. Ce premier projet a permis la réhabilitation de plus de 134 000 logements locatifs sociaux du patrimoine du bailleur Essonne Habitat. Des espaces publics et des cheminements ont aussi été réaménagés.

Pour réussir le projet sur l'ensemble du quartier, il faut poursuivre et finaliser le programme engagé en redonnant de la vitalité, en façonnant une nouvelle image, en renforçant l'une des deux polarités de Ris-Orangis : la place commerciale du Moulin à Vents.



## OBJECTIFS :

- Désenclaver le quartier et améliorer la lisibilité des espaces accueillants le TZen 4 ;
- Renforcer les liaisons piétonnes vers et depuis la place du Moulin à Vents ;
- Recréer une centralité urbaine par la démolition de l'ancien centre commercial et la construction de nouvelles cellules commerciales visibles et attractives ;
- Accompagner le redressement de la copropriété de la Ferme du Temple située à proximité de la place du Moulin à Vents ;
- Permettre la diversification de l'offre de logement en proximité directe avec la place.



## ENJEUX :

Au cœur de ces secteurs résidentiels et du quartier de logements pavillonnaires se trouve la Place du Moulin à Vents. L'attractivité de cette place sera renforcée par l'arrivée du TZen 4. C'est pourquoi, le projet de renouvellement urbain s'attache au réaménagement complet de la place et de ses ramifications vers l'ensemble du quartier ainsi que la démolition /reconstruction du centre commercial. Il s'attache ainsi à faire de cette place une véritable centralité à l'échelle du Plateau et de la ville.

Le projet de renouvellement urbain s'inscrit pleinement dans le PADD adopté en 2015 permettant la construction de logements neufs favorisant la diversification autour des centralités que sont les Docks, à proximité de la Gare du RER D bois l'Epine et de la place du Moulin à Vents sur le Plateau. Il s'inscrit aussi pleinement dans l'objectif communal majeur de réussir la synthèse entre la population des quartiers d'habitat social, dont une partie importante est dans une situation de vulnérabilité sociale et la population de nouveaux quartiers comme l'Eco quartier des Docks.





# Savigny-le-Temple – Centre-ville - Quartier de l'Europe



3 033 habitants



Part des moins de 25 ans : 45,6%



Taux de scolarisation des 16-24 ans : 51,8%



Taux de pauvreté : 29,5%



790 logements sociaux



Taux de rotation des logements sociaux : 8,8%

Malgré la présence de la gare RER Savigny-le-Temple/Nandy qui est un véritable atout d'accessibilité et d'attractivité, le quartier du Centre-ville de Savigny-le-Temple cumule un certain nombre de dysfonctionnements sociaux et urbains : un quartier qui se paupérise, des problèmes d'insécurité, un bâti dégradé notamment certaines copropriétés, un tissu commercial fragile et peu attractif du fait d'un manque de diversité.

Aujourd'hui, ces problématiques ne permettent plus au quartier de remplir sa fonction de centralité et d'attractivité au sein de la ville.



## ENJEUX :

- La diversification de l'habitat : aujourd'hui le quartier concentre 74% de logements sociaux et des copropriétés très dégradées ;
- La recomposition des espaces publics pour permettre à des espaces aujourd'hui enclavés et repliés sur eux-mêmes de s'ouvrir sur le quartier et de retrouver une certaine qualité paysagère ;
- La diversification des fonctions urbaines en faisant en sorte que le quartier ne soit pas destiné à une seule fonction résidentielle ;
- La restructuration des déplacements au sein du quartier pour permettre de nouvelles mobilités.



## OBJECTIFS :

- Conforter l'identité, la centralité du quartier et sa fonction de centre-ville ;
- Restructurer qualitativement les espaces publics s'articulant autour de la nouvelle place du 19 mars 1962 ;
- Restructurer l'offre d'équipements, de commerces et de services ;
- Réaliser un plan des déplacements à terme et de l'offre de stationnement en articulation avec l'arrivée du TZen 2 et le projet de pôle gare ;
- Favoriser la diversification de l'offre de logements à travers l'implantation de logements en accession et la démolition des 88 logements de la Résidence de la Commune ;
- Insérer des programmes d'activité tertiaire au cœur du quartier en cohérence avec le développement de la zone d'activités Villebouvet de l'autre côté de la gare RER.



**Direction de la  
Prospective  
et de  
l'Observation  
territoriale**